



### Pourquoi choisissez-vous un protecteur auditif particulier?

Le prix, le confort et l'amortissement jouent probablement un rôle. Mais de cette façon, choisissez-vous réellement le meilleur produit pour vos employés ? Or, à quoi devriez-vous faire attention ? Basé sur le nouveau règlement EPI \*, Variphone vous donne 5 conseils pour vous protéger, vous et vos employés, contre les nuisances sonores

**ASTUCE 1:** Vérifiez si la protection auditive correspondante est fournie avec une **déclaration de conformité UE**. De cette façon, vous serez déjà assuré que la protection auditive que vous envisagez, répond aux exigences de la réglementation et offre un premier niveau de garantie. La perte auditive induite par le bruit est enfin officiellement reconnue comme un risque sanitaire irréversible et reste l'une des maladies professionnelles les plus répandues.

**ASTUCE 2:** Choisissez la livraison avec un **test opérationnel de fonctionnement**. Non seulement à la livraison mais également chaque année ; il est obligatoire de vérifier si le protecteur auditif fonctionne correctement ! Une légère « fuite » peut entraîner une réduction significative du niveau de protection attendu puis occasionner des dommages auditifs irréversibles.

**ASTUCE 3:** Adoptez la **traçabilité!** Un système logiciel efficace facilite non seulement les tâches des organisme de surveillance, lorsqu'ils détectent des fabricants qui offrent des EPI non conformes sur le marché, mais vous donne aussi la possibilité, pour vous et vos employés, et à tout moment, de comprendre les résultats et les rapports issus de ces produits et services. En bref, un soulagement total.

**ASTUCE 4:** Achetez auprès d'un fabricant en conformité avec la nouvelle réglementation comme il se doit ! Le nouveau **marquage CE** sera mentionné sur tous nos produits. Variphone International fera également l'objet d'un audit rigoureux chaque année. Un institut de contrôle agréé inspectera minutieusement les produits et les processus de fabrication dans notre propre laboratoire. Ce contrôle strict améliorera encore notre niveau de Qualité.

**ASTUCE 5:** Optimisez votre achat et choisissez bien plus qu'un bouchon d'oreille ! Pas uniquement des mesures individuelles, mais une politique cohérente à long terme assurera la pérennité de la santé auditive de vos employés

Variphone vous offre le **«programme de santé auditive»** ([www.hearingcoach.com](http://www.hearingcoach.com)):

- Déterminer le niveau de **bruit** individuel et le risque associé
- Dépistage précoce des dommages **auditifs**
- Vérification du fonctionnement opérationnel de la **protection auditive**
- Coaching de motivation et de **comportement**

Ce programme de prévention de l'audition ne laisse aucune chance à l'apparition de dommages auditifs ... parce que de notre comportement quotidien dépend les troubles auditifs à venir.

\* UE2016 / 425, en vigueur le 21 avril 2018